



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

SH

Date de l'annonce publique de la séance:  
05.07.2012

Date de la convocation des conseillers :  
05.07.2012

point de l'ordre du jour no:  
08 A

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 13 juillet 2012

**Présents :** Mutsch, bourgmestre, Huss, Spautz, échevins, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Baum, Bofferding, Hansen, Goetz, Kox, Johanns, Bernard, conseillers, Espen, secrétaire communal ff.

**Absents :** Tonnar, Hinterscheid, échevins, Maroldt, Knaff, Codello, conseillers, excusés.

## Le Conseil Communal;

**Objet: Devis supplémentaire : Aménagement de logements encadrés  
(art.4/0710/2123/040)**

Vu sa délibération du 18 décembre 2009 approuvant le devis au montant de € 400.000,00 pour l'aménagement de logements encadrés dans l'immeuble sis 185, rue JP Michels ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir la réalisation de travaux supplémentaires ;

Considérant que l'ancien réservoir de mazout doit être enlevé afin de pouvoir profiter au maximum des locaux disponibles ;

Considérant que suite au nombre élevé d'unités de logements, les réseaux sanitaires et électriques ont dû être renforcés au niveau de la capacité et distribués autrement, entraînant des frais supplémentaires considérables ;

Considérant qu'il y a également lieu de prévoir l'aménagement des jardins à l'arrière de la maison ;

Vu le devis supplémentaire au montant de € 127.000,00 ;

Vu les explications de Monsieur l'architecte-directeur des travaux municipaux du 22 juin 2012 ;

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve  
à l'unanimité**

le devis supplémentaire au montant de € 127.000,00 pour la réalisation de travaux supplémentaires dans le cadre de l'aménagement de logements encadrés dans l'immeuble sis 185, rue JP Michels.

Le crédit afférent sera inscrit à l'article 4/0710/2123/040 du budget des dépenses extraordinaires du budget de l'exercice 2012.

en séance

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 16.07.2012

Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal ff,

Le bourgmestre,

suivent les signatures